

Les métiers de la santé



Du médecin généraliste ou spécialiste à l'orthophoniste, en passant par l'infirmier ou le masseur-kinésithérapeute, la santé recouvre une grande diversité de métiers. Sur les 2 millions de professionnels que compte le secteur, la plupart sont employés de la fonction publique (collectivités locales ou fonction publique hospitalière). D'autres exercent en libéral.

DES DÉBOUCHÉS GARANTIS POUR DES MÉTIERS VARIÉS

200 000
postes à pourvoir dans
les fonctions paramédicales

Source : ministère de la Santé

MÉTIERS PARTICULIÈREMENT RECHERCHÉS



Infirmier(ère)
Aide-soignant(e)
Puériculteur(trice)
Auxiliaire de puériculture

L'HÔPITAL LARGEMENT FÉMINISÉ



Les femmes représentent
environ les trois quarts
du personnel des hôpitaux

Source : ministère de la Santé

Secteur et emploi

Prévenir, soigner, guérir

Les métiers de la santé sont nombreux et variés. Si certains sont très connus, d'autres restent à découvrir. À vous de choisir celui qui vous correspond le mieux. Voir liste 1 du carnet d'adresses.

■ De nombreux métiers

Près de 2 millions de personnes en France travaillent dans le domaine de la santé. La plupart d'entre elles sont employées de la fonction publique (collectivités locales ou fonction publique hospitalière).

Le secteur recouvre une trentaine de métiers à l'hôpital, en clinique, maison de retraite, cabinet... Certains jouissent d'une importante notoriété : c'est le cas des médecins, infirmiers, aides-soignants, puériculteurs, kinésithérapeutes, orthophonistes... D'autres professions, comme celles d'ergothéra-

peute, d'orthoptiste, de psychomotricien ou de diététicien, sont moins connues.

■ À l'hôpital ou en libéral

Bon nombre de ces professions s'exercent à l'hôpital. La fonction publique hospitalière (FPH) emploie un peu plus de 1 million d'agents, soit 20 % de l'emploi public : 93,5 % dans les hôpitaux et 6,5 % dans les maisons de retraite. Les établissements publics hospitaliers recrutent principalement sur concours, mais ils peuvent parfois faire appel à des

intérimaires ou embaucher directement des agents contractuels sous certaines conditions (remplacement de congé maternité, surcroît d'activité...).

À l'hôpital, les conditions de travail sont parfois difficiles : charges de travail importantes, stress, salaires peu élevés, horaires irréguliers qui compliquent la vie de famille...

Il est également possible pour de nombreux professionnels de la santé de s'installer en libéral. Si créer son propre cabinet exige des fonds importants (matériel, loyer, charges...), s'installer en association avec un confrère ou d'autres professionnels de santé peut être une formule intéressante.

À LIRE AUSSI

Médecin n° 2.71
Secrétaire médical(e) n° 2.712
Ostéopathe n° 2.713
Les formations aux médecines alternatives n° 2.714
Chirurgien-dentiste et assistant dentaire n° 2.721
Prothésiste dentaire n° 2.723
Pharmacien et préparateur en pharmacie n° 2.731
Délégué médical n° 2.733
Infirmier(ère) et puériculteur(trice) n° 2.741
Sage-femme n° 2.742
Diététicien n° 2.743
Pédicure-podologue n° 2.744
Aide-soignant n° 2.745
Ambulancier n° 2.746
Manipulateur en électroradiologie n° 2.747
Les métiers de l'optique-lunetterie n° 2.748
Les métiers de l'appareillage médical n° 2.751
Les métiers de la rééducation n° 2.752
Masseur-kinésithérapeute n° 2.7522
Orthophoniste n° 2.7523

■ Surtout des femmes

Largement majoritaires dans le secteur, les femmes représentent 87 % des infirmiers, 98 % des sages-femmes, 90 % des aides-soignants et 73 % des salariés du paramédical.

Cependant, certains métiers autrefois exercés par des femmes le sont désormais aussi par des hommes : maïeuticien (sage-femme), secrétaire médical, auxiliaire puériculteur...

■ Des professions réglementées

Décrocher un titre ou un diplôme d'État est souvent indispensable pour exercer dans ce secteur réglementé. La plupart des formations sont accessibles après le bac, sur dossier ou sur concours très sélectif (certains cursus offrent moins d'une place pour dix candidats).

Il est cependant possible d'entrer dans certaines formations sans le bac (aide-soignant, ambulancier, auxiliaire de puériculture ou assistant dentaire).

■ Qualités requises

Ces métiers requièrent un excellent sens de l'écoute, un bon relationnel et une capacité à établir une relation de confiance.

Certains professionnels peuvent être confrontés à des situations d'urgence et doivent alors faire preuve de réactivité, de sang-froid et de tact.

Enfin, de nombreux métiers de la santé nécessitent une bonne condition physique, à la fois parce que les gardes à l'hôpital peuvent être longues, mais aussi parce que certains métiers – comme celui de masseur-kinésithérapeute – se pratiquent essentiellement debout et sont très physiques.

LES ÉTUDES DE SANTÉ FACILITÉES

Pour faciliter l'accès aux études de médecine et lutter contre les déserts médicaux, le ministère de la Santé a augmenté le *numerus clausus* (le nombre d'étudiants admis à l'issue de la première année commune aux études de santé) : 478 places supplémentaires ont été débloquées pour le concours 2017.

Débouchés garantis

Si les métiers de la santé vous attirent, tentez votre chance. Le secteur manque de personnel. Les besoins devraient s'accroître dans les années à venir.

■ Les nouvelles recrues sont les bienvenues

De nombreux professionnels actuellement en poste prendront bientôt leur retraite : pour les remplacer, il faudra encore recruter davantage dans les prochaines années.

Entre 2012 et 2022, plus de 600 000 postes devraient être à pourvoir dans le secteur, dont 233 000 aides-soignants, 219 000 infirmiers, 134 000 postes pour les autres professions paramédicales et 80 000 médecins.

La France manque d'infirmiers, d'aides-soignants, de puériculteurs, d'auxiliaires de puériculture... Environ 30 000 infirmiers sont formés chaque année mais cela n'est pas suffisant. On manque notamment d'infirmiers en bloc opératoire, anesthésie, dialyse, gériatrie et psychiatrie. Même constat du côté des aides-soignants dont le nombre est insuffisant au regard des besoins. Les manipula-

teurs en radiologie, experts des scanners et IRM, manquent également à l'appel.

■ Certaines régions saturées

La plupart des métiers de la santé offrent des débouchés, mais il faut parfois accepter de quitter sa région pour trouver du travail. Les demandes et les besoins sont différents d'une région, d'un département, d'une ville à l'autre. Certaines régions sont saturées alors que d'autres sont en déficit.

Les petits hôpitaux de province sont beaucoup moins sollicités que ceux des grandes villes. Pour ceux qui veulent s'installer en libéral, le Nord et l'Est offrent encore de belles perspectives d'emploi. Des dispositions ont été prises pour inciter les jeunes diplômés à s'installer dans les régions rurales qui manquent de professionnels de santé : aides financières à l'installation, prêts de logements...

Métiers et diplômes

Les métiers médicaux

Sage-femme, pharmacien, chirurgien-dentiste, médecin. Pour tous ces métiers, comptez de 5 à 11 ans d'études.

■ Sage-femme : bac + 5

Consultations prénatales, cours de préparation à l'accouchement, accouchement, suivi postnatal... les sages-femmes sont présentes pendant toute la durée de la grossesse. La plupart d'entre elles travaillent en centre hospitalier. Près de 10 % des sages-femmes exercent en libéral.

Emploi : les jeunes diplômées sages-femmes sont confrontées à une précarisation des parcours professionnels, avec une augmentation de la part des CDD (contrats à durée déterminée) tant dans le public que dans le privé. Néanmoins, le nombre de sages-femmes devrait continuer à augmenter jusqu'en 2030.

Accès : bac S + concours en fin de première année commune aux études de santé (Paces).

Salaire brut mensuel débutant : 1 900 € environ.

Formation : diplôme d'État de sage-femme (5 ans).

> Cf. dossier Actuel-Cidj Sage-femme n° 2.742.

■ Pharmacien d'officine : bac + 6

Le pharmacien vend les médicaments, mais, en tant que responsable de la santé publique, il vérifie aussi les ordonnances des médecins (compatibilité des médicaments, volume des doses prescrites...), prodigue des conseils médicaux et réalise des préparations scientifiques sur prescription.

Emploi : certaines zones géographiques étant déjà très pourvues en pharmacies, les débouchés tendent à s'y réduire. Des besoins vont cependant se faire sentir d'ici à 10-15 ans suite au départ à la retraite de plus d'un tiers des effectifs.

Accès : bac S + concours en fin de première année commune aux études de santé (Paces).

Salaire brut mensuel débutant : de 2 000 à 3 850 € en tant que salarié. À partir de 4 200 € pour un pharmacien installé à son compte.

Formation : diplôme d'État de docteur en pharmacie (6 ans, avec option en 5^e année : officine, industrie ou internat).

> Cf. dossier Actuel-Cidj *Pharmacien et préparateur en pharmacie n° 2.731.*

■ **Chirurgien-dentiste : de bac + 6 à bac + 8**

Effectuer un détartrage, soigner une carie, dévitaliser une dent malade, poser une couronne ou un implant... Le dentiste soigne les sourires à l'aide de matériaux de plus en plus perfectionnés. Plus de 90 % d'entre eux travaillent en libéral.

Emploi : les débouchés semblent assurés pour les jeunes praticiens. Avec la prochaine vague de départs à la retraite, la conjoncture est favorable à l'installation des jeunes diplômés, surtout dans le Nord et à la campagne.

Accès : bac S + concours en fin de première année commune aux études de santé (Paces).

Salaire brut mensuel débutant : de 3 000 à 5 000 €.

Formation : diplôme d'État de docteur en chirurgie dentaire (6 ans + éventuellement 2 ans d'internat). Pour être orthodontiste, comptez 4 ans supplémentaires après un diplôme d'État.

> Cf. dossier Actuel-Cidj *Chirurgien-dentiste et assistant dentaire n° 2.721.*

■ **Médecin généraliste : bac + 9**

Installé en libéral, en ville comme en milieu rural, le généraliste soigne tous les maux : angines, rhumatismes, entorses... Confident de ses patients de tous les âges, il est aussi un maillon social essentiel.

Emploi : depuis une dizaine d'années, il y a de moins en moins de médecins généralistes en France. Certaines régions connaissent une véritable pénurie. Pour pallier ce manque, le ministère de la Santé a augmenté le nombre de places disponibles en 2^e année de médecine en 2017.

Accès : bac S + concours en fin de première année commune aux études de santé (Paces).

Salaire brut mensuel débutant : de 3 000 à 5 000 €.

Formation : diplôme d'État de docteur en médecine (6 ans + 3 ans de spécialité en médecine générale).

> Cf. dossier Actuel-Cidj *Médecin n° 2.71.*

■ **Médecin spécialiste : bac + 10 ou + 11**

Chirurgien, pédiatre, ORL, dermatologue... Il existe des médecins spécialisés dans une partie du corps (le cœur pour le cardiologue...), un type de patients (les enfants pour le pédiatre...) ou encore une technologie (l'imagerie médicale pour le radiologue...).

Emploi : les débouchés sont variables suivant les spécialités.

Accès : bac S + concours en fin de première année commune aux études de santé (Paces).

Salaire brut mensuel débutant : de 4 000 à 6 000 €.

Formation : diplôme d'État de docteur en médecine (6 ans + 4 ou 5 ans de spécialité).

> Cf. dossier Actuel-Cidj *Médecin n° 2.71.*

Les métiers paramédicaux

Soignants, éducateurs, techniciens... Il y en a pour tous les goûts! Voir liste 1 du carnet d'adresses.

■ Les métiers des soins

Du CAP à bac +4/+5.

Auxiliaire de puériculture : CAP

Sous la responsabilité d'une infirmière, pédiatre, puéricultrice ou sage-femme, l'auxiliaire de puériculture travaille dans une maternité, une crèche ou une halte-garderie. Sa mission : donner les premiers soins, baigner les nouveau-nés, préparer les biberons, mais aussi assurer les activités éducatives, habiller et nourrir les enfants.

Emploi : c'est en Île-de-France que le nombre d'auxiliaires de puériculture est le plus important. Les opportunités d'emploi sont globalement moins nombreuses en province.

Accès : 17 ans minimum, sur concours sans condition de diplôme. Le CAP petite enfance constitue une bonne préparation à ce concours.

Salaire brut mensuel débutant : 1 480 € (Smic).

Formation : diplôme d'État d'auxiliaire de puériculture (1 an).

> Cf. dossier Actuel-Cidj *Les métiers de la petite enfance n° 2.78.*

Aide-soignant : niveau 3^e

En milieu hospitalier, en centre de soins ou à domicile, l'aide-soignant participe à la prise en charge des patients. Sous la responsabilité de l'infirmier, il apporte les repas, aide à la toilette, surveille l'état physique et mental des malades.

Emploi : ce métier offre de bonnes perspectives d'emploi. Sur la période 2012-2022, 233 000 postes sont prévus, dont 103 000 créations d'emploi et 130 000 postes liés à des départs à la retraite.

Accès : sur concours, sans condition de diplômes, mais le plus souvent après une classe de 1^{re} ou un CAP petite enfance.

Salaire brut mensuel débutant : 1 480 € (Smic).

Formation : diplôme d'État d'aide-soignant (1 an).

> Cf. dossier Actuel-Cidj *Aide-soignant n° 2.745.*

Infirmier : bac + 3

« Collaborateur » du médecin, l'infirmier assure un rôle essentiel dans les soins aux malades. Près de 3 infirmiers sur 4 travaillent dans un établissement de santé (privé ou public). Il est possible de devenir infirmier anesthésiste, infirmier de bloc opératoire ou puéricultrice.

Emploi : de nombreuses embauches ont lieu tous les ans, mais la majorité des offres se trouvent en Île-de-France. Jusqu'à très récemment, ces professionnels trouvaient un emploi facilement en raison d'une pénurie d'infirmiers. Aujourd'hui, la situation a un peu changé : les départs à la retraite sont moins nombreux et le *numerus clausus*, quota d'étudiants formés chaque année, augmente. Seules certaines spécialités restent en tension pour les recrutements d'infirmiers : gériatrie, cardiologie, psychiatrie, soin en handicap et soin de suite et de réadaptation.

Accès : concours après un bac S, ST2S, ES ou L.

Salaire brut mensuel débutant : 1 600 € environ.

Formation : diplôme d'État d'infirmier (3 ans), au sein d'un Ifsi (Institut de formation en soins infirmiers).

> Cf. dossier Actuel-Cidj *Infirmier(ère) et puéricultrice n° 2.741.*

Puéricultrice : bac + 4

Infirmière spécialisée dans les soins aux enfants, elle veille à leur bien-être et à leur équilibre. Elle travaille à l'hôpital (maternité, chirurgie infantile, pédiatrie), au sein d'un centre de protection maternelle et infantile (PMI) ou dans une structure d'accueil type crèche ou halte-garderie.

Emploi : pas de problème d'insertion pour les puéricultrices en secteur hospitalier. En PMI ou structure d'accueil, les débouchés sont variables selon les régions. L'Île-de-France, avec un fort taux de natalité et de nombreux équipements sanitaires et sociaux, offre le plus d'opportunités.

Accès : sur concours, après le DE d'infirmier ou de sage-femme.

Salaire brut mensuel débutant : 1 700 € environ.

Formation : diplôme d'État d'infirmier (3 ans) + diplôme d'État de puéricultrice (1 an).

> Cf. dossier Actuel-Cidj *Infirmier(ère) et puéricultrice n° 2.741.*

■ Les métiers de la rééducation

De bac + 2 à bac + 5.

Diététicien : bac + 2

Employé principalement par les centres hospitaliers, le diététicien, spécialiste de l'éducation et de la rééducation nutritionnelle, prescrit un régime personnalisé à chaque patient : enfant, personne âgée, diabétique, femme enceinte.

Emploi : le secteur est en nette progression. Cependant, les débouchés sont encore très limités, aussi bien dans les établissements de santé que dans les collectivités ou les centres de bien-être.

Accès : bac S ou ST2S pour postuler en BTS ; bac S spécialité SVT, voire STL (spécialité biochimie génie biologique) pour postuler en DUT.

Salaire brut mensuel débutant : de 1 480 € (Smic) à 2 000 €.

Formation : BTS diététique ; DUT génie biologique option diététique (2 ans). Possibilité de poursuivre en licence pro ou master pro.

> Cf. dossier Actuel-Cidj *Diététicien n° 2.743.*

Psychomotricien : bac + 3

Techniques de relaxation, expression corporelle et plastique, activités de jeu et de coordination... Le psychomotricien corrige les troubles psychiques en faisant travailler le corps. Il travaille surtout en hôpital et en centre de rééducation.

Emploi : grâce à une demande croissante de ce type de compétences, les jeunes diplômés trouvent facilement un emploi.

Accès : sur concours, après un bac scientifique ou non.

Salaire brut mensuel débutant : de 1 480 € (Smic) à 1 700 €.

Formation : diplôme d'État de psychomotricien (3 ans).

> Cf. dossier Actuel-Cidj *Les métiers de la rééducation n° 2.752.*

Ergothérapeute : bac + 3

Exerçant en hôpital ou en centre de rééducation, l'ergothérapeute rééduque handicapés moteurs et déficients mentaux via des activités manuelles ou culturelles.

Emploi : les jeunes diplômés n'ont aucun mal à trouver un emploi, notamment dans le secteur de la gériatrie et des services de soins à domicile.

Accès : sur concours, après un bac S.

Salaire brut mensuel débutant : 1 600 € en moyenne.

Formation : diplôme d'État d'ergothérapeute (3 ans).

> Cf. dossier Actuel-Cidj *Les métiers de la rééducation n° 2.752.*

Orthoptiste : bac + 3

Sous le contrôle du médecin ophtalmologiste, l'orthoptiste rééduque les muscles oculaires afin de corriger les troubles visuels, surtout chez les enfants. Près de 90 % travaillent en libéral.

Accès : sélection après un bac S.

Emploi : aujourd'hui, 25 à 30 % des ophtalmologistes travaillent en coopération avec un orthoptiste, ce qui permet de réduire le temps d'attente des patients. Les orthoptistes sont encore trop peu nombreux en France, même si les débouchés varient selon les régions. Certaines zones comme les grandes villes et le Sud-Ouest sont déjà saturés, et s'installer n'est pas facile pour un jeune diplômé, d'autant que le matériel d'orthoptie coûte cher. Mieux vaut donc bien choisir sa ville et son quartier pour réussir son installation.

Salaire brut mensuel débutant : environ 1 600 € dans un centre hospitalier ou un dispensaire. Les revenus d'un orthoptiste possédant son propre cabinet dépendent de l'importance de sa clientèle (entre 2 500 € et 3 000 € mensuels).

Formation : certificat de capacité d'orthoptiste (3 ans), à l'université.

> Cf. dossier Actuel-Cidj *Les métiers de la rééducation n° 2.752.*

Orthophoniste : bac + 5

Enfants avec des difficultés d'apprentissage, personnes malentendantes, bègues... À l'orthophoniste de rééduquer, sur prescription médicale, les troubles de l'expression et de la communication, c'est-à-dire les troubles de la voix, de la parole et du langage. Environ 85 % des orthophonistes travaillent en libéral, les autres exercent en centre hospitalier ou spécialisé.

Emploi : si tous les diplômés trouvent un emploi à l'issue de leur formation, ceux qui veulent s'installer en libéral doivent être prêts à changer éventuellement de région.

Accès : sur concours ouvert aux bacs S ou L.

Salaire brut mensuel débutant : de 1 600 à 2 200 €.

Formation : certificat de capacité d'orthophoniste (CCO) en intégrant un master d'orthophoniste (bac + 5).

> Cf. dossier Actuel-Cidj *Orthophoniste n° 2.7523*.

Pédicure-podologue : bac + 3

Soins des cors, des durillons, des ongles incarnés... Le pédicure-podologue soigne les affections touchant l'épiderme ou les ongles des pieds. Il s'occupe aussi de la conception d'appareillages de rééducation. Presque 98 % des pédicures-podologues travaillent en libéral.

Emploi : les perspectives sont plutôt favorables pour les jeunes diplômés. Le métier est en développement et la demande, qui provient essentiellement des personnes âgées, va s'accroître.

Accès : sur concours, après un bac S de préférence.

Salaire brut mensuel débutant : 1 500 à 2 000 €.

Formation : diplôme d'État de pédicure-podologue (3 ans).

> Cf. dossier Actuel-Cidj *Pédicure-podologue n° 2.744*.

Masseur-kinésithérapeute : année préparatoire + bac + 4

Sur prescription médicale, le kinésithérapeute rééduque les capacités motrices du patient par des exercices physiques, des massages ou un appareillage adapté. La plupart des kinésithérapeutes s'installent en libéral, mais ils peuvent aussi travailler pour un hôpital, un centre de rééducation...

Emploi : les kinésithérapeutes font partie des trois professions paramédicales les plus recherchées. Chaque année, environ 2 000 diplômés sortent des instituts de formation en masso-kinésithérapie (IFMK). Pour s'installer en libéral, mieux vaut cibler les zones rurales ainsi que le Nord et l'Est de la France, moins concurrentiels.

Accès : en 2016, les études ont connu une véritable mutation : le concours d'accès après le bac, proposé par certaines écoles, a été supprimé avec la réforme. Pour intégrer un IFMK, il faut désormais réussir le concours de la 1^{re} année d'études de médecine (Paces) ou avoir validé sa 1^{re} année universitaire en Staps ou science, technologie et santé (attention : les candidats passés par la Paces sont prioritaires). Le diplôme d'État passe de 3 à 4 années de formation.

Salaire brut mensuel débutant : 1 700 € environ.

Formation : diplôme d'État de masseur-kinésithérapeute en 4 ans au sein d'un IFMK (institut de formation en masso-kinésithérapie).

> Cf. dossier Actuel-Cidj *Masseur-kinésithérapeute n° 2.7522*.

Ostéopathe : bac + 5

L'ostéopathe soigne toutes sortes de dysfonctionnements : rhumatismes, maux de dos, troubles ORL, problèmes digestifs, urinaires... grâce à ses mains. Il diagnostique et traite par manipulation, palpation et massage.

Emploi : le nombre d'ostéopathes n'a cessé d'augmenter ces dernières années. En raison de cette démographie galopante, l'insertion des jeunes diplômés n'est pas facile.

Accès : spécialisation ouverte après des études de kiné, de médecine, ou sans diplôme médical préalable (bac S fortement conseillé).

Salaire brut mensuel débutant : honoraires libres.

Formation : diplôme d'ostéopathe (de 5 à 6 ans), dans un établissement de formation agréé par le ministère de la Santé.

> Cf. dossier Actuel-Cidj *Ostéopathe n° 2.713*.

■ Les métiers de l'appareillage médical

Audioprothésiste : bac + 3

Sur prescription médicale d'un ORL, l'audioprothésiste conçoit et adapte les appareils (prothèses...) permettant de pallier les déficiences auditives des patients (malentendants, personnes âgées). Il travaille principalement en libéral, mais aussi comme salarié d'un laboratoire d'audioprothèse.

Emploi : les jeunes diplômés trouvent un emploi sans difficulté, *a fortiori* dans certaines régions qui, moins prisées que l'Île-de-France ou le Sud, manquent cruellement d'audioprothésistes.

Accès : sur concours, après un bac S.

Salaire brut mensuel débutant : de 2 000 à 2 500 €.

Formation : diplôme d'État d'audioprothésiste (3 ans).

> Cf. dossier Actuel-Cidj *Les métiers de l'appareillage médical n° 2.751*.

Podo-orthésiste : bac + 3

Spécialiste de l'appareillage du pied, le podo-orthésiste conçoit, fabrique et adapte semelles ou chaussures orthopédiques, après avoir examiné le patient. Il travaille généralement au sein d'une petite entreprise.

Emploi : les opportunités d'emploi se situent principalement dans le Nord ou l'Est de la France. Les débouchés dépendent du niveau de qualification. Les plus diplômés trouvent sans difficulté du travail.

Accès : après un bac S, STI2D, ST2S ou un diplôme de technicien podo-orthésiste.

Salaire brut mensuel débutant : 1 600 €.

Formation : BTS podo-orthésiste (3 ans).

> Cf. dossier Actuel-Cidj *Les métiers de l'appareillage médical n° 2.751.*

■ Les métiers médico-techniques

Du niveau 3^e à bac + 3.

Conducteur ambulancier : niveau 3^e

À lui d'assurer les trajets entre le domicile des malades et le centre de santé, pour le compte d'un hôpital public ou privé, ou d'un organisme de type Croix-Rouge. Responsable du véhicule médical, il doit aussi prendre en charge le patient, voire lui prodiguer les premiers soins.

Emploi : le marché de l'emploi est favorable. Chaque année, 1 500 postes sont à pourvoir, surtout en Île-de-France et dans les grandes villes, où se situent les entreprises d'ambulances les plus importantes.

Accès : concours d'entrée niveau 3^e + permis B mention conduite d'ambulance depuis 3 ans.

Salaire brut mensuel débutant : 1 480 € (Smic).

Formation : diplôme d'État d'ambulancier (18 semaines).

> Cf. dossier Actuel-Cidj *Ambulancier n° 2.746.*

Assistant dentaire : niveau 3^e

Aide du chirurgien-dentiste, l'assistant dentaire prend les rendez-vous, met les dossiers à jour, tient la comptabilité. Son rôle est aussi sanitaire : il stérilise le matériel, prépare les prothèses, assiste les interventions.

Emploi : les postes à pourvoir sont répartis sur l'ensemble du territoire et les chirurgiens-dentistes sont nombreux à rechercher ces collaborateurs.

Accès : sélection après le diplôme national du brevet (niveau bac recommandé).

Salaire brut mensuel débutant : 1 480 € (Smic).

Formation : certificat de qualification d'assistant dentaire (18 mois), par alternance.

> Cf. dossier Actuel-Cidj *Chirurgien-dentiste et assistant dentaire n° 2.721.*

Prothésiste dentaire : bac pro

À partir d'une empreinte réalisée par le dentiste, le prothésiste crée des appareils de prothèse dentaire (couronnes, bridges, implants...) en utilisant les matériaux les plus perfectionnés : métal, résine, céramique...

Emploi : la concurrence internationale qui fabrique des prothèses à moindre coût vient renforcer les difficultés d'emploi en France. Chaque année, 1 000 postes seraient à pourvoir pour remplacer les départs en retraite.

Accès : après une classe de 3^e ou le bac.

Salaire brut mensuel débutant : 1 700 €.

Formation : bac pro prothèse dentaire ; BTS prothésiste dentaire.

> Cf. dossier Actuel-Cidj *Prothésiste dentaire n° 2.723.*

Préparateur en pharmacie : BP (brevet professionnel)

Bras droit du pharmacien, le préparateur travaille surtout en officine. Il prépare les prescriptions médicales, réalise des préparations, gère les stocks de médicaments et les vend à la clientèle.

Emploi : environ 63 000 préparateurs exercent en France dont 90 % en pharmacie. Les perspectives de recrutement et les débouchés varient en fonction des régions. Il faut donc accepter une certaine mobilité géographique pour saisir les opportunités. Les hôpitaux proposent, chaque année, quelques postes de préparateur en pharmacie accessibles sur concours.

Accès : bac STL ou S.

Salaire brut mensuel débutant : 1 480 € (Smic).

Formation : BP préparateur en pharmacie (2 ans), en apprentissage.

> Cf. dossier Actuel-Cidj *Pharmacien et préparateur en pharmacie n° 2.731.*

Secrétaire médical : bac + 1

Le secrétaire médical est salarié d'un centre hospitalier, d'un cabinet médical ou d'un centre de soins. Sa mission : tenir le standard téléphonique, organiser les rendez-vous, accueillir les patients...

Emploi : peu de difficultés pour trouver du travail. De nouveaux débouchés apparaissent, notamment, dans le social, où les tâches administratives sont moins importantes.

Accès : après un bac ST2S.

Salaire brut mensuel débutant : 1 480 € (Smic).

Formation : formation spécialisée (1 ou 2 ans), notamment à la Croix-Rouge.

> Cf. dossier Actuel-Cidj *Secrétaire médical(e)* n° 2.712.

Opticien-lunetier : bac ou bac + 2

Il travaille le plus souvent dans une boutique. Outre sa fonction commerciale, il taille, calibre et monte les verres correcteurs. Il peut travailler sur prescription médicale ou évaluer lui-même l'acuité visuelle du client.

Emploi : les jeunes diplômés ne rencontrent aucune difficulté d'embauche. Les prévisions d'emploi restent favorables, près de la moitié des Français portant des lunettes ou des lentilles.

Accès : après un bac S.

Salaire brut mensuel débutant : de 1 480 € (Smic) à 1 650 €.

Formation : bac pro optique lunetterie ; BTS opticien-lunetier.

> Cf. dossier Actuel-Cidj *Les métiers de l'optique-lunetterie* n° 2.748.

Technicien de laboratoire : bac + 2 ou + 3

Qu'il travaille à l'hôpital ou dans un laboratoire d'analyses privé, le laborantin exécute les examens permettant d'établir un diagnostic ou de vérifier l'efficacité d'un traitement : il prépare les outils, effectue les prélèvements, tire les conclusions.

Emploi : le marché de l'emploi n'est plus aussi favorable que par le passé. Les laboratoires d'analyses médicales et les laboratoires des industries embauchent de moins en moins. Les raisons de cette situation : l'automatisation et l'informatisation accrues des équipements d'analyses biomédicales.

Accès : concours pour le diplôme d'État de technicien en analyses biomédicales (Detab), dossier pour les autres formations, après un bac S ou STL.

Salaire brut mensuel débutant : 1 480 € (Smic).

Formation : Detab (3 ans) ; BTS analyses de biologie médicale ou DUT génie biologique option analyses biologiques et biochimiques (2 ans).

> Cf. dossier Actuel-Cidj *Les métiers de la biologie* n° 2.841.

Visiteur médical : bac + 2

Il est chargé de promouvoir les nouveaux produits d'un laboratoire pharmaceutique auprès des médecins ou des pharmaciens : composition, contre-indications, effets, mode d'emploi. Son rôle est commercial.

Emploi : la profession est aujourd'hui en perte de vitesse. On compte actuellement un peu plus de 13 000 visiteurs médicaux en France, contre plus de 24 000 il y a dix ans. Les principaux laboratoires prévoient de réduire leurs équipes de visiteurs médicaux.

Accès : bac + 2.

Salaire brut mensuel débutant : 1 800 € + primes.

Formation : DU (1 an), licence pro (1 an) ou titre de visiteur médical (9 ou 12 mois).

> Cf. dossier Actuel-Cidj *Délégué médical* n° 2.733.

Manipulateur en électroradiologie : bac + 3

Sur prescription médicale, il effectue des examens et des traitements via des techniques d'électroradiologie ou d'imagerie médicale : scanner, IRM.

Emploi : la profession recrute. La demande croissante en examens médicaux et l'augmentation du nombre de cabinets privés offrent des perspectives d'emploi intéressantes pour les jeunes diplômés.

Accès : 17 ans minimum, sur concours après un bac S, ST2S ou STL.

Salaire brut mensuel débutant : 1 700 € dans le public ; 2 000 € dans le privé.

Formation : diplôme d'État de manipulateur d'électroradiologie médicale en école ou diplôme de technicien supérieur en imagerie médicale en lycée technique (3 ans).

> Cf. dossier Actuel-Cidj *Manipulateur en électroradiologie* n° 2.747.

■ Autres métiers

Hydrothérapeute : CAP

Il prodigue les soins aux curistes (eau de mer, algues, boue...) sur prescription médicale. Il travaille en centre de thalassothérapie ou de balnéothérapie.

Autres appellations : agent hydrothermal, agent thermal.

Emploi : la diversité des établissements proposant des services liés au thermalisme ou à la thalassothérapie offre de nombreuses perspectives d'embauche, aussi bien en France qu'à l'étranger.

Salaire brut mensuel débutant : 1 480 € (Smic).

Formation : CQP hydrotechnicien, titre d'agent d'accompagnement en station thermale et en centre de maintien en forme, titre d'agent polyvalent thermal et/ou en centre de bien-être, titre d'hydrobalnéologue. Après le bac : DU pratique des soins en hydrothérapie.

> Cf. dossier Actuel-Cidj *Les métiers de la coiffure, de l'esthétique et du bien-être* n° 2.79.

Thanatopracteur : bac

Après un décès, le thanatopracteur effectue des soins qui permettent au corps de mieux se conserver.

Emploi : des postes sont à pourvoir.

Accès : niveau bac.

Salaire brut mensuel débutant : 1 480 € (Smic).

Formation : diplôme national de thanatopraxie (1 an).

> Cf. dossier Actuel-Cidj *Les métiers du funéraire* n° 2.97.

PASSERELLES

Bon nombre de formations paramédicales peuvent conduire à d'autres professions du même secteur. C'est l'ARS, Agence régionale de santé (ex-Drass), qui renseigne et étudie toute demande d'équivalence en fonction du diplôme initial et de la formation envisagée.

www.ars.sante.fr

Carnet d'adresses

■ LISTE 1

Pour en savoir plus

Sites de référence

<http://sante-social.emploipublic.fr>

Édité par : Groupe Moniteur
Sur le site : offres d'emploi dans le secteur social et médico-social, liste d'employeurs publics, secteurs qui recrutent, fiches métiers, calendrier des concours, actualités des recruteurs, information sur la fonction publique, conseils aux candidats.

www.aphp.fr/recrutement/

Édité par : Assistance publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP)
Sur le site : offres d'emploi (recherche par métiers ou par établissements), brochure de présentation de l'AP-HP.

www.cioparamedical.com

Édité par : Cellule régionale d'information et d'orientation des personnels paramédicaux
Sur le site : fiches sur les métiers paramédicaux, informations sur les dispositifs de formation continue et de mobilité, quelques offres d'emploi, liens vers des sites ressources.

www.cng.sante.fr

Édité par : Centre national de gestion des praticiens hospitaliers et des personnels de direction de la fonction publique hospitalière (CNG)
Sur le site : information sur les concours et examens, textes réglementaires, calendrier, bourse de l'emploi hospitalier.

www.hopital.fr

Édité par : Fédération hospitalière de France
Sur le site : fiches métiers des professions médicales et de soins, du secteur social, des métiers administratifs, logistiques et techniques, répertoire des établissements, information sur le milieu hospitalier, lexique et annuaire.

www.lesmetiersdelasecuritesociale.fr

Édité par : Union des caisses nationales de sécurité sociale (Ucanss)
Sur le site : présentation des métiers, offres d'emploi, carrières et formations, actualités, candidature en ligne.

www.remede.org

Édité par : Izeos
Sur le site : communauté médicale. Informations et services destinés aux étudiants et professionnels de la santé.

www.social-sante.gouv.fr/metiers-et-concours

Édité par : ministère des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes
Sur le site : présentation des 200 métiers de la santé : information sur la pratique professionnelle, le niveau d'étude, la rémunération ainsi que sur les concours. Recherche par ordre alphabétique, par familles et niveaux d'études. Sites utiles, modalités de recrutement dans les établissements publics.

Bibliographie

Ces secteurs qui recrutent - Édition 2017

Paris : CIDJ, février 2017. 39 € (version papier), 29 € (version numérique)
Ce guide présente plus de 60 secteurs porteurs, 400 métiers et 250 entreprises qui recrutent : chiffres-clés, caractéristiques, perspectives de recrutement, qualifications requises, métiers recherchés, stages-alternance, rubrique handicap, sélection de sites d'offres d'emploi, ressources documentaires, liste indicative d'entreprises qui recrutent.

